

RECTO VERSO

LA LETTRE
EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT
DU SYNDICAT RHÔNE VENTOUX
DÉCEMBRE 2020

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

ÉDITO



La pandémie de Covid-19 a bouleversé nos vies. Nous avons tous dû apprendre à vivre autrement, en respectant les règles sanitaires afin de nous protéger du virus. Le Syndicat et son délégataire SUEZ se sont

mobilisés durant cette période pour accomplir les missions essentielles aux services de l'eau et de l'assainissement et vous garantir un niveau de service optimal tout en assurant la protection des équipes sur le terrain.

C'est dans cette période inédite qu'a eu lieu le renouvellement des instances municipales. Le nouveau comité syndical a été installé le 27 août dernier et les délégués m'ont réélu pour un nouveau mandat de 6 ans. Je tiens à les remercier pour leur confiance. Je serai accompagné dans cette mission par 8 vice-présidents mobilisés pour mener à bien de nombreux projets.

Le début de ce nouveau mandat est l'occasion de vous faire (re)découvrir notre syndicat et son rôle. Tout cela vous est présenté dans cette lettre. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jérôme BOULETIN,
Le Président

chiffres CLÉS

4 comités
syndicaux par an

8 vice-présidents

13 commissions
syndicales

19 agents
au Syndicat

92 délégués
titulaires

47 agents
SUEZ dédiés
au territoire

190 000
habitants
desservis en
eau potable

Près de
72 000
habitants
bénéficiant
des services
assainissement
collectif et environ

10 000
installations
d'assainissement
individuel

À LA UNE

Au cœur du fonctionnement du Syndicat

Le Syndicat Rhône Ventoux est un établissement public qui assure le service public de l'eau potable et de l'assainissement pour le compte des communes et des intercommunalités qui y adhèrent.

Il est géré par un comité syndical, composé d'élus désignés par les assemblées délibérantes des collectivités adhérentes, qui décide par délibérations des orientations et des travaux à réaliser.

Pour participer à ce processus décisionnel, il y a également un bureau composé du président, de 8 vice-présidents ainsi que des commissions qui sont des instances d'échanges, consultées préalablement aux réunions du comité syndical, sur des sujets aussi divers que la commande publique, les actions du délégataire, les enjeux sur la ressource...

C'est le Syndicat qui gère et effectue les investissements nécessaires au service (travaux de renouvellement des conduites, réalisation ou réhabilitation d'ouvrages, investissements liés à la protection et à la diversification des ressources...).

La société SUEZ assure quant à elle, au travers d'un contrat de délégation de service public, la relation avec les abonnés (facturation, pose des compteurs...), l'entretien des ouvrages et garantit la continuité du service et le respect des normes de qualité.

Plus d'infos sur :
www.rhone-ventoux.fr

ZOOM SUR

La composition du bureau



Jérôme BOULETIN
Président

COVE* - Beaumes de Venise



André AIEILLO
1^{er} vice-président

COVE* - Saint Hippolyte
le Graveyron
Communication et suivi des
relations avec les usagers



Michèle PLANTADIS
2^{ème} vice-présidente

COVE* - Saint Didier
Finances et personnel



Max RASPAIL
3^{ème} vice-président

VENTOUX SUD - Blauvac
Suivi de l'action et des
engagements du délégataire -
Eau potable



**Jean-François
SENAC**
4^{ème} vice-président

COVE* - Carpentras
Suivi des investissements -
Eau potable



**Roland
LAMOUROUX**
5^{ème} vice-président

GRAND AVIGNON - Vedène
Gestion durable de la ressource
en eau et des impacts milieu



Salvador TENZA
6^{ème} vice-président

CCPRO* - Châteauneuf du pape
Suivi de l'action et des
engagements du délégataire -
Assainissement collectif



Stéphane MICHEL
7^{ème} vice-président

SORGUES DU
COMTAT - Monteux
Suivi des investissements -
Assainissement collectif



Thierry ROUX
8^{ème} vice-président

SORGUES DU
COMTAT - Sorgues
Suivi des actions -
Assainissement non collectif

*COVE : Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin
**CCPRO : Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange



RETOUR SUR...

La gestion du service de l'eau et de l'assainissement depuis le début de la crise pandémique

Questions à Jérôme BOULETIN, Président du Syndicat Rhône Ventoux et à Julien Nialon, Directeur de l'Agence Vaucluse de SUEZ.



Jérôme
BOULETIN



Julien
NIALON

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2020, les communes de Malucène et Gigondas ont transféré la compétence Eau Potable au Syndicat Rhône Ventoux. A partir du 1^{er} janvier 2021, l'exploitation du service de l'eau de ces 2 communes est assurée par SUEZ, comme pour les autres communes adhérent au Syndicat.

Comment se sont adaptés les services de l'eau et de l'assainissement sur la période de la crise sanitaire ?

Julien Nialon : Il a fallu très rapidement pendant la 1^{ère} phase du confinement, mettre en place un Plan de Continuité de l'activité pour maintenir le fonctionnement des installations de production d'eau et de collecte et de traitement des eaux usées. Aussi, les activités d'exploitation des ouvrages et interventions d'urgence ont été maintenues.

Les activités périphériques ont été reportées. C'est le cas par exemple de la relève des compteurs ou encore des enquêtes de conformité terrain. La fermeture des accueils clientèle a nécessité de promouvoir une relation plus digitale avec les usagers et de renforcer les équipes en charge du traitement des appels, mails, etc. Durant cette phase, des outils comme la photo-compteur ont été mis en place. Mais comme pour une partie de nos usagers, le lien direct reste important, nous avons dès que cela a été possible, réouvert certains accueils sur rendez-vous, cela afin de réguler l'affluence et éviter les phénomènes de file d'attente sur place.

Les travaux ont-ils pu se poursuivre ?

Jérôme Boulettin : Après la 1^{ère} phase du confinement qui a stoppé les travaux, le Syndicat a repris au mois de mai, l'intégralité de ses chantiers et de ses projets tout en s'adaptant aux enjeux sanitaires. Il y a eu cette année environ 100 chantiers en eau potable et en assainissement collectif pour un montant de près de 16,5 millions d'euros, ce qui a permis de soutenir la vie économique locale et de poursuivre nos actions pour le maintien d'un service de qualité.

Avez-vous observé des changements en lien avec la crise sanitaire dans les habitudes des usagers ?

JB : On a en effet pu observer des conséquences sur les consommations d'eau : certains secteurs

plutôt résidentiels ont vu leur consommation augmenter, alors que l'arrêt de l'activité économique a généré en contrepartie une baisse significative pour les collectivités et professionnels.

JN : L'épidémie a entraîné une augmentation de l'usage des lingettes désinfectantes jetables, qui s'est ressenti sur les réseaux d'eaux usées. Beaucoup de ces lingettes sont jetées dans les toilettes, ce qui pose de réels problèmes. Leur composition ne leur permet pas de se dégrader, elles s'accumulent donc dans les conduites d'eaux usées et les obstruent, entraînant des dysfonctionnements importants dans les installations.

Je voudrais donc rappeler ici aux usagers que ces lingettes doivent être nécessairement jetées à la poubelle.

Avez-vous un message particulier à adresser aux usagers du territoire ?

JB : En cette période, les services de l'eau et de l'assainissement constituent un maillon clé de la lutte contre la pandémie, assurant des services essentiels.

L'eau permet aux usagers une hygiène qui est le premier rempart contre la maladie. Vous pouvez également consommer l'eau du robinet en toute confiance car les traitements habituels éliminent tous les virus y compris la covid-19.

En matière de lutte contre le virus, l'assainissement va aussi jouer un rôle important car l'analyse de la présence du coronavirus dans les eaux usées peut apporter une vision plus globale de l'épidémie, voire d'identifier des lieux précis de contaminations.

J'ai à cœur de remercier l'ensemble des équipes qui œuvrent pour assurer ces services et de saluer leur mobilisation et leur professionnalisme en cette période si particulière mais également au quotidien.

